



**Atlas social de la France**

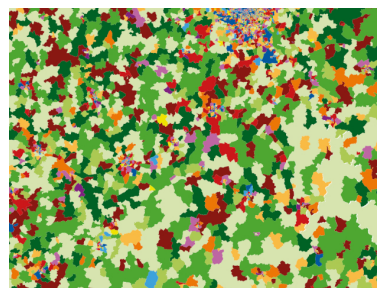
ISSN : 3100-0797

Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

## La division sociale de l'espace pensée à partir des emplois des salarié·es. Une typologie des lieux de travail

Nicolas Raimbault



*Carte : N. Raimbault, S. Charrier, 2026.*

 <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1332>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1332>

### Référence électronique

Nicolas Raimbault, « La division sociale de l'espace pensée à partir des emplois des salarié·es. Une typologie des lieux de travail », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Classes et fractions de classe au travail : produire, gagner sa croûte, être exploité·es*, mis en ligne le 07 septembre 2026, consulté le 09 septembre 2026.  
URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1332> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1332>

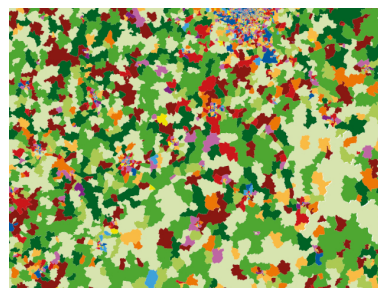
### Licence

CC 4.0 - BY



# La division sociale de l'espace pensée à partir des emplois des salarié·es. Une typologie des lieux de travail

Nicolas Raimbault



*Carte : N. Raimbault, S. Charrier, 2026.*

## RÉSUMÉ

---

### Français

---

La question de la division sociale de l'espace est principalement abordée du point de vue de l'espace résidentiel, or la géographie des lieux de travail révèle d'autres formes de ségrégation, marquées non seulement par la hiérarchie des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), mais aussi par le statut de l'emploi, public ou privé. À l'échelle urbaine et nationale, la division est marquée entre trois mondes du travail : celui des cadres du privé, celui des emplois populaires de la vente et celui des ouvrier·es. Les espaces de travail des autres catégories de salarié·es, et notamment ceux de l'emploi public, sont davantage marqués par la mixité.

## INDEX

---

### Mots-clés

---

division sociale, travail, emplois, classes sociales, professions et catégories socioprofessionnelles

## SOMMAIRE

---

Des ségrégations élevées au lieu de travail

Figure 1. Une ségrégation des emplois des cadres et des mondes ouvriers

Une typologie nationale qui s'articule avec la hiérarchie urbaine

Figure 2. La division sociale des espaces de travail : 13 profils révélant cinq mondes professionnels

Figure 3. Des configurations des lieux de travail liées à la taille des aires d'attraction des villes

Les profils-types « tertiaires » dans une relative diversité d'espaces urbains

Les espaces du commerce : des lieux de travail populaires entre agglomérations urbaines et littorales

Les espaces de l'emploi public : une hiérarchie entre cadres, professions intermédiaires et employé·es des services publics

Les mondes du travail industriel et logistique

Les salariats de l'artisanat, du « care » et de l'agriculture : des types populaires très présents dans les mondes ruraux, mais pas seulement

## TEXTE INTÉGRAL

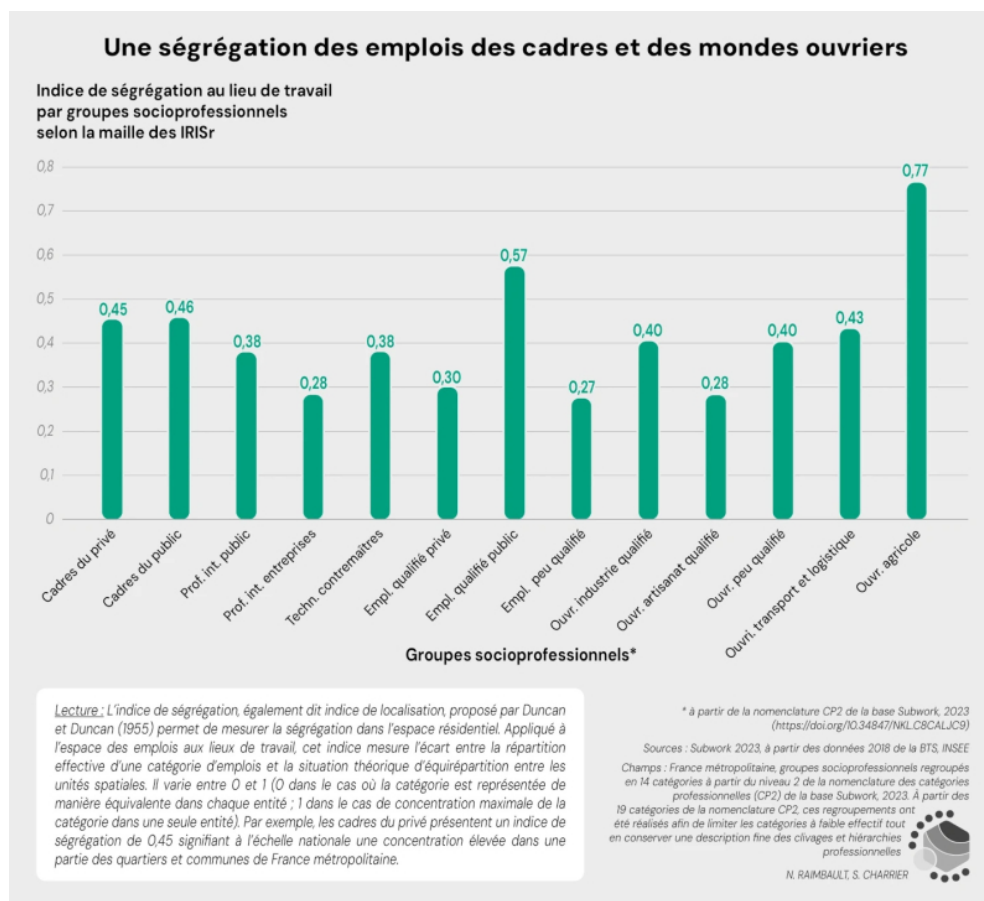
---

- 1 Les lieux de travail structurent fortement l'expérience quotidienne des actifs et des actives, leurs socialisations et leurs interactions en termes de rapports de classe, de genre et de race. La dimension spatiale de ces processus est donc cruciale puisqu'ils découlent largement du degré de ségrégation ou de mixité des lieux de travail, de leur localisation centrale ou périphérique, ou encore des services et lieux de sociabilité qui se trouvent à proximité.
- 2 La PCS, qui offre une représentation multidimensionnelle des positions occupées au sein du monde du travail, est souvent utilisé pour l'étude des ségrégations résidentielles. Elle offre tout autant la possibilité d'approcher la géographie des emplois en termes de classes sociales et fractions de classes. Présentée dans la rubrique « les coulisses de la planche », la base de données Subwork permet, à partir des données de la « Base Tous Salariés », de connaître les emplois des salarié·es cadres, professions intermédiaires, employé·es et ouvrier·es, au lieu de travail selon une division en 19 groupes.
- 3 Les salarié·es sont-ils ségrégué·es en termes de classes sociales, de la même manière qu'ils le sont dans l'espace résidentiel ? Certains groupes professionnels sont-ils particulièrement mélangés au lieu de travail ? Quelle est la géographie de la division sociale des espaces de travail en termes de clivage entre catégories d'espaces – urbains, périurbains et ruraux – et entre les tailles de villes ?

## Des ségrégations élevées au lieu de travail

- 4 En analysant la concentration géographique des emplois à partir d'un indice de ségrégation (figure 1), on observe au sein de centralités urbaines des indices de ségrégation élevés pour de nombreuses catégories sociales pour les cadres mais aussi pour les ouvrier·es de l'industrie et de la logistique. L'indice très élevé des employé·es qualifié·es du public et de la santé indique une concentration de certains services et administrations publics (hôpitaux, hôtels de ville, etc.), tandis que celui des ouvrier·es agricoles témoigne de la géographie spécifique de ce marché du travail rural (figure 1). Ainsi, pour de nombreux salarié·es, le lieu de travail est un espace où on se retrouve principalement entre pairs, plus encore qu'au lieu de résidence.

Figure 1. Une ségrégation des emplois des cadres et des mondes ouvriers



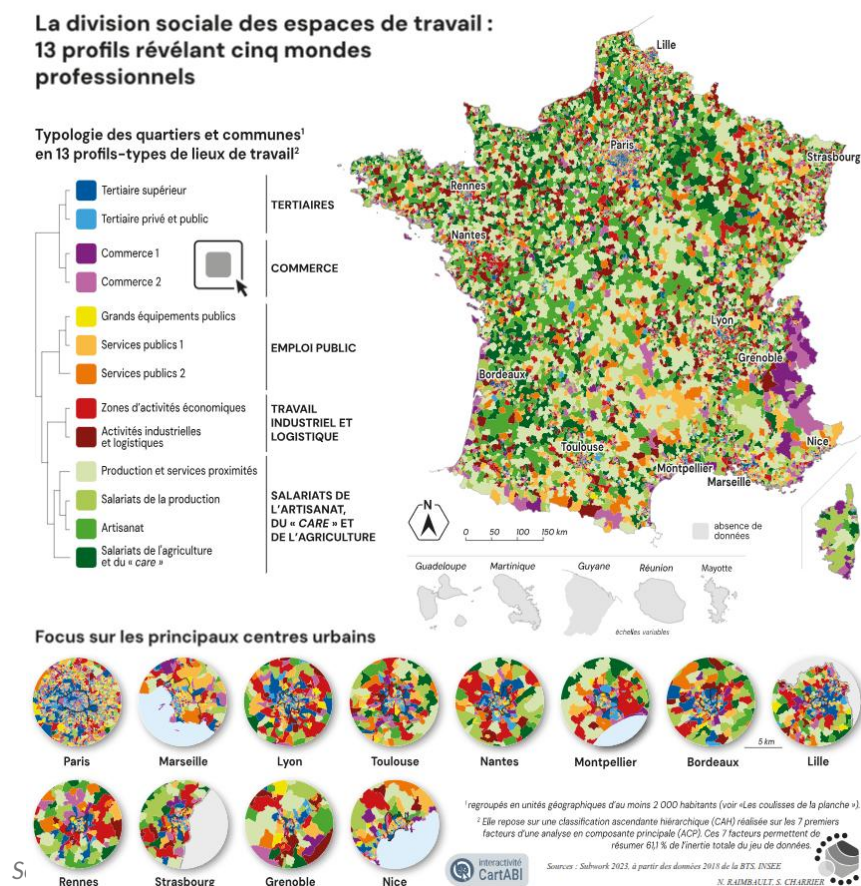
Lecture : L'indice de ségrégation, également dit indice de localisation, proposé par Duncan et Duncan (1955) permet de mesurer la ségrégation dans l'espace résidentiel. Appliqué à l'espace des emplois aux lieux de travail, cet indice mesure l'écart entre la répartition effective d'une catégorie d'emplois et la situation théorique d'équirépartition entre les unités spatiales. Il varie entre 0 et 1 (0 dans le cas où la catégorie est représentée de manière équivalente dans chaque entité ; 1 dans le cas de concentration maximale de la catégorie dans une seule entité). Par exemple, les cadres du privé présentent un indice de ségrégation de 0,45 signifiant à l'échelle nationale une concentration élevée dans une partie des quartiers et communes de France métropolitaine.

Sources : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

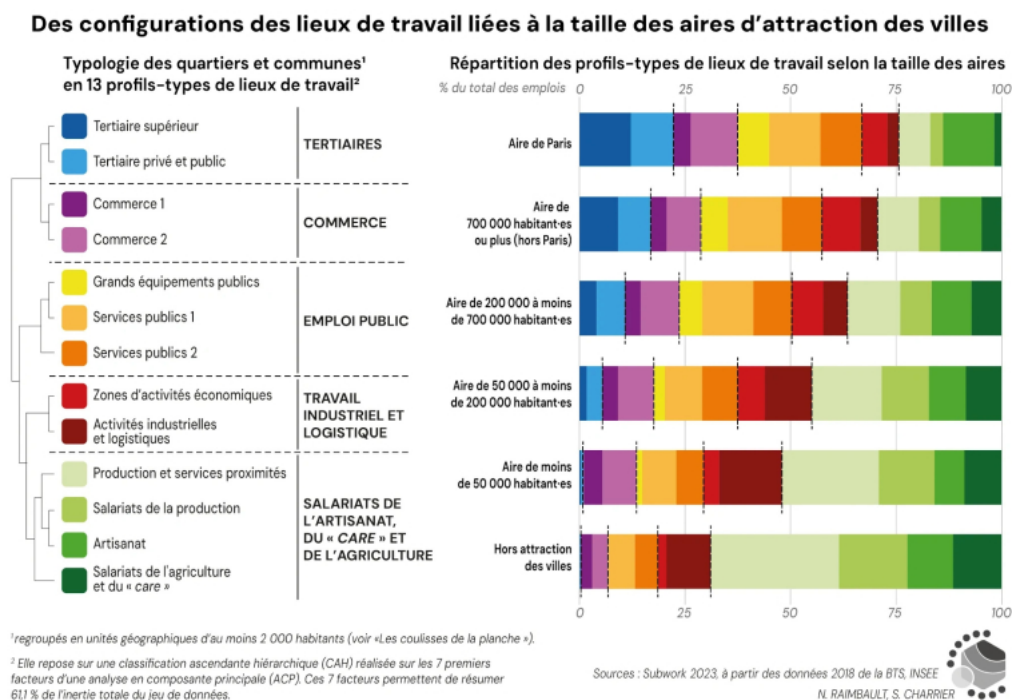
## Une typologie nationale qui s'articule avec la hiérarchie urbaine

- 5 Pour proposer un tableau fin et synthétique, une typologie des quartiers et communes (regroupés en unités géographiques d'au moins 2 000 habitants, cf. « les coulisses de la planche ») permet de distinguer treize profils-types de lieux de travail, réunis en cinq groupes contrastés et marqués par différentes situations de ségrégation et de mixité (figure 2 ; cf. « les coulisses de la planche pour la présentation statistique des profils-types »). Un premier groupe se distingue par la sur-représentation des emplois du tertiaire des entreprises privées, un deuxième par ceux du commerce, un troisième par les emplois publics, un quatrième par les mondes de l'industrie et de la logistique et un cinquième par le salariat agricole, de l'artisanat et du *care*. La figure 3 montre que les divisions socioprofessionnelles s'articulent en partie à la taille des aires d'attractions des villes (AAV). Les emplois du tertiaire des entreprises privées et certains emplois du public se concentrent dans les plus grandes AAV tandis que les mondes de l'industrie et de la logistique, du salariat agricole et une partie de l'artisanat sont surreprésentés dans les petites AAV et hors de l'attraction des villes. Enfin, certains types d'espaces du travail, autour du commerce, d'une partie des services publics et de l'artisanat se retrouvent dans les mêmes proportions au sein de tous les types d'espace.

**Figure 2. La division sociale des espaces de travail : 13 profils révélant cinq mondes professionnels**



**Figure 3. Des configurations des lieux de travail liées à la taille des aires d'attraction des villes**



Sources : Subwork 2023, à partir des données 2018 du RP de l'INSEE.

## Les profils-types « tertiaires » dans une relative diversité d'espaces urbains

- 6 Le premier groupe de profils-types de lieux de travail concentre les emplois des cadres, des professions intermédiaires et des employé-es administratif-ves des entreprises. La sur-représentation des cadres du privé est très marquée au sein du profil-type « tertiaire supérieur », elle est l'est moins dans le deuxième type « tertiaire privé et public » où la proportion des cadres et professions intermédiaires du public est également assez importante. Cette famille rassemble près de 2 400 quartiers et communes, soit environ 11 % de l'ensemble. Il s'agit principalement de quartiers des aires d'attraction de plus 700 000 habitants, notamment de l'aire de Paris. Les aires d'attraction

entre 50 000 et 700 000 habitants possèdent également ce type de lieux de travail, qui n'est donc pas exclusif au haut de la hiérarchie urbaine (figure 3). Leur cartographie permet de mettre au jour une double logique d'implantation au sein des espaces urbains, entre centres historiques et parcs tertiaires d'entrée de ville, tandis que l'examen de leur composition socioprofessionnelle révèle une ségrégation des classes supérieures au lieu de travail (figure 2), qui fait miroir à leur ségrégation au lieu de résidence.

- 7 C'est particulièrement le cas pour le profil « tertiaire supérieur » qui est caractérisé par une très forte surreprésentation des cadres du privé, administratifs et commerciaux d'entreprise (34 % contre 12 % pour l'ensemble des salarié-es). Leur géographie urbaine ne se limite cependant pas aux hyper-centres et aux quartiers centraux des affaires. La figure 2 met en lumière l'implantation de nombreux bureaux en périphérie des villes-centres des grandes métropoles et au sein de villes moyennes, comme par exemple dans la zone d'activités des Milles à Aix-en-Provence. Le profil « tertiaire privé et public », qui présente un niveau de ségrégation moins important des cadres (14 % de cadres du privé, 9 % de cadres du public), et donc une relative mixité avec les professions intermédiaires, donne à voir une géographie des emplois de bureaux concernant à fois les centres et les périphéries proches des villes, assez bien répartie le long de la hiérarchie urbaine.

## **Les espaces du commerce : des lieux de travail populaires entre agglomérations urbaines et littoraux**

- 8 Répartis dans deux profils-types, un peu plus de 2 500 quartiers et communes se distinguent par une surreprésentation d'employé-es qualifié-es du commerce et peu qualifié-es de la vente. Ces lieux de travail sont présents selon des proportions similaires dans toutes les tailles d'aires d'attraction des villes, reflet de l'importance du commerce en tant que service du quotidien. La géographie du premier profil-type, où la sur-représentation de ces employé-es est

très forte, souligne combien la spécialisation touristique des littoraux et de certains massifs montagneux frontaliers repose sur le travail des classes populaires (75 % des salarié·es de ce type relève des classes populaires). Dans les grandes aires d'attraction des villes, ce profil-type correspond aux vastes zones commerciales d'entrée de ville, comme « Plan de Campagne » au nord de Marseille. Le deuxième profil-type, où la spécialisation dans le commerce est moins marquée, concerne près de 1800 quartiers et communes, depuis les hypercentres, comme le quartier « Graslin-Commerce » à Nantes, aux villes moyennes, comme le centre-ville de Bourg-en-Bresse.

## **Les espaces de l'emploi public : une hiérarchie entre cadres, professions intermédiaires et employé·es des services publics**

- 9 Près de 4 000 quartiers et communes se distinguent par leur proportion élevée d'emplois publics. Dans le premier profil-type, « grands équipements publics », ce sont avant tout les cadres et professions intermédiaires du public qui sont surreprésentés. C'est le profil le plus concentré en haut de la hiérarchie urbaine (figure 3), il correspond par exemple au quartier « universités » dans le centre de Lyon.
- 10 Les deux autres profils-types renvoient davantage aux écoles et aux services de santé (« services publics 1 », qui peut correspondre localement à des quartiers de logements sociaux des villes grandes et moyennes) et aux services publics de proximité et de la sécurité (« services publics 2 »), des petites villes. Ces lieux de travail, présents aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine et également dans les espaces ruraux, sont relativement mixtes en termes de classes sociales, les classes populaires y représentant entre 40 % et 60 % des actif·ves y occupant un emploi.

## **Les mondes du travail industriel et logistique**

- 11 Dans cette quatrième famille d'espaces de travail, on retrouve les principales concentrations d'emplois ouvriers, de l'industrie, du transport et de la logistique, et parfois de l'artisanat. C'est particulièrement le cas des 1 500 quartiers et communes du profil type « activités industrielles et logistiques », où 50 % des emplois sont ouvriers. Y travaillent aussi beaucoup de techniciens et contremaîtres (11 %). Ce type caractérise des espaces hors des grandes AAV, marqué par les activités productives, comme le choletais, ou les espaces d'expansion des activités logistiques le long de la vallée de Loire entre Orléans et Tours. Le type « zones d'activités économiques » repose sur une part plus importante de cadres du privé (12 %), d'assez nombreux techniciens et contremaîtres (9 %) et ouvriers de la logistique et du transport (14 %). Ce type est notamment présent au sein des couronnes des AAV et en périphérie des agglomérations urbaines.

## **Les salariats de l'artisanat, du « care » et de l'agriculture : des types populaires très présents dans les mondes ruraux, mais pas seulement**

- 12 Près de 70 % des espaces de travail situés « hors attraction des AAV » relèvent des quatre derniers profils-types, notamment le profil « production et services de proximité » marqué par la surreprésentation des ouvriers de l'artisanat, de l'industrie et les employé-es de la santé et de la petite enfance. Ce profil, qui regroupe 2 900 quartiers et communes, couvre en effet une large partie de l'espace national (figure 2). La répartition du profil organisé autour des salariés de « l'artisanat » suit une logique spécifique au sein de ce groupe, en étant présent autant dans les plus grandes AAV, toujours présent dans le quartier Charonne du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, que dans les mondes ruraux.

- 13 Au total, l'espace du travail donne à voir une ségrégation entre les emplois des cadres du privé, les emplois populaires de la vente et ceux des ouvriers. Au sein des mondes populaires, apparaît une division entre les espaces de travail des employé·es et ceux des ouvrier·es. Les espaces des services publics semblent à la fois plus marqués par la mixité sociale et relativement bien distribués au sein de la hiérarchie urbaine. Cette planche souligne finalement l'intérêt d'articuler lieux de résidence et lieux de travail pour appréhender les dynamiques de ségrégation et notamment la dimension spatiale des modes de socialisation (qui s'appuient également sur les espaces de loisirs et de consommation).

---

## Les coulisses de la planche

Le recensement de la population ne permet pas de localiser les emplois au lieu de travail à une échelle plus fine que celle de la commune. Les données individuelles de la base tous salariés (BTS) permet d'associer les emplois des salariés à l'adresse des établissements employeurs.

À partir des données de la BTS, le jeu de données Subwork, présenté en ligne, met à disposition, pour 2018 et 2008, les effectifs des emplois au lieu de travail à l'échelle des IRIS selon les catégories de quatre nomenclatures socioprofessionnelles ou sectorielles : <https://doi.org/10.34847/NKL.C8CALJC9>

Pour cette typologie, nous distinguons les salarié·es selon la nomenclature des catégories professionnelles (CP), qui s'appuie sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS 2003). L'intérêt de la CP est qu'elle différencie les employé·es qualifié·es et les employé·es non qualifié·es (niveau 1) et propose, au niveau 2, des catégories plus détaillées des employé·es et des ouvrier·es, distinguant donc le niveau qualification ainsi que le cas des ouvrier·es du transport et de la logistique (conducteurs·ices de véhicule, manutentionnaires, caristes). Le champ de la BTS est celui des salarié·es du privé, nous excluons de cette analyse les

professions non-salariées, soit les groupes socioprofessionnels 1 (Agriculteurs exploitants) et 2 (Artisans, commerçant et chefs d'entreprise) et la catégorie socioprofessionnelle 31 (Professions libérales). Les groupes de salarié-es retenus sont les suivants :

- Cadres d'entreprise (C36.CPriv)
- Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques (C32.CPubli)
- Professions intermédiaires de l'enseignement, de la sante, de la fonction publique et assimilés (C41.PIpub)
- Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (C46.Plent)
- Techniciens contremaîtres, agents de maîtrise (C47.Techn-C48.Contr)
- Employés administratifs d'entreprises et des transports (T511.Admin)
- Employés du commerce et services directs aux particuliers (T512.Comm)
- Policiers et militaires (T513.Police)
- Employés de la fonction publique (T514.Public)
- Employés qualifiés dans les domaines santé et petite enfance (aides-soignants, assistants dentaires) (T515.Sante)
- Employés peu qualifiés du *Care* (aides à domicile, assistants maternels, employés de maison, concierges) (T521.Care)
- Employés en vente, restauration et hôtellerie (T522.Vente)
- Gardiens (sauf concierges et gardiens d'immeubles), agents de surveillance et de sécurité et autres employés peu qualifiés (T523.Gard- T524.Autres)
- Ouvriers qualifiés de l'industrie (T611.Indus.Q)
- Ouvriers qualifiés de l'artisanat (T612.Arti.Q)
- Ouvriers peu qualifiés de l'industrie (T621.Indus.PQ)
- Ouvriers peu qualifiés de l'artisanat (T622.Arti.PQ)
- Ouvriers du transport (passager et marchandises) et de la logistique (T631.Transp)
- Ouvriers agricoles (T632.Agri)

La maille utilisée pour construire les cartes est la maille « IRISr2000 ». Dans les zones de fortes densités, le découpage correspond à celui des quartiers IRIS 2000 ; dans les zones de faibles

densités, le découpage correspond à des regroupements de communes de moins de 2 000 habitants sur un double critère de contiguïté et de compacité. Cette maille composite permet de conserver la finesse du découpage IRIS dans les espaces denses ; de gagner en robustesse statistique, notamment pour l'étude des espaces peu denses ; de diffuser certaines données soumises au secret statistique ; et de simplifier la représentation cartographique aux larges échelles. Sa méthode de construction est présentée dans un data paper dédié : Roux A., à paraître en 2026. « Spatialiser les données de la statistique sociale française dans des mailles démographiquement homogènes : Présentation de la maille IRISr (IRIS regroupés) », *Cybergéo : European Journal of Geography*.

La figure 3 propose une carte issue d'une classification des quartiers et communes en 13 classes. Elle repose sur une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur les sept premiers facteurs d'une analyse en composante principale (ACP). Ces six facteurs permettent de résumer 61,1 % de l'inertie totale du jeu de données comprenant, pour chaque quartier/commune, la part des salarié·es dans chacune des 19 catégories de la CP.

La présentation détaillée des treize profils-types de lieux de travail est disponible [ici](#).

## BIBLIOGRAPHIE

---

CHAPUIS, A., ESTEBANEZ, J., RIPOLL, F. et RIVIÈRE, J. (2023). Géographies du travail. Du côté des travailleurs et des travailleuses. *Carnets de géographes*, 17. DOI : [10.4000/cdg.9703](https://doi.org/10.4000/cdg.9703)

GODECHOT, O., TOMASKOVIC-DEVEY, D., BOZA, I., HENRIKSEN, L. F., HERMANSEN, A. S., HOU, F., ... & SOENER, M. (2024). The great separation: Top earner segregation at work in advanced capitalist economies. *American Journal of Sociology*, 130(2), 439-495. DOI : [10.1086/731603](https://doi.org/10.1086/731603)

HEITZ, A., LE CORRE, T., RAIMBAULT, N., ROUX, A., Subwork, E. & TRANCHANT, L. (2023). Subwork (Version 1) [Data set]. *NAKALA* (Huma-Num - CNRS). DOI : [10.34847/NKL.C8CALJC9](https://doi.org/10.34847/NKL.C8CALJC9)

LE ROUX, G., VALLÉE, J. & COMMENGES, H. (2017). Social segregation around the clock in the Paris region (France). *Journal of Transport Geography*, 59, 134-145. DOI : [10.1016/j.jtrangeo.2017.02.003](https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2017.02.003)

PALIER, B. (dir.) (2023). *Que sait-on du travail ?* Presses de Sciences Po. DOI : [10.3917/scpo.colle.2023.01](https://doi.org/10.3917/scpo.colle.2023.01).

WISSINK B, SCHWANEN T & van Kempen R (2016) Beyond residential segregation: Introduction. *Cities*, 59, 126–130. DOI : [10.1016/j.cities.2016.08.010](https://doi.org/10.1016/j.cities.2016.08.010)

## AUTEUR.E

---

**Nicolas Raimbault**

---

Nicolas Raimbault est maître de conférences en géographie et urbanisme à Nantes Université et membre du laboratoire Espaces et Sociétés (ESO). Ses recherches proposent une géographie du travail des classes populaires, en croisant géographie sociale et économie politique sociologisée de la production de l'espace et des marchés locaux du travail. Ses travaux portent en particulier sur les ouvrier·es des entrepôts et de la livraison, depuis les zones logistiques périurbaines jusqu'aux centres-villes investis par les plateformes numériques. Sous cet angle, ils contribuent à l'analyse des articulations entre dynamiques du capitalisme urbain, modalités de la production des espaces (péri)urbains et changement social.

[nicolas.raimbault@univ-nantes.fr](mailto:nicolas.raimbault@univ-nantes.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/184109531>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-8787-5245>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/nicolasraimbault>